

## LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Renouvellement de titres d'identité : anticipez vos démarches ! Le site de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) explique de manière très simple et détaillée les informations demandées, les étapes de la démarche. Pensez à renouveler votre titre d'identité au minimum six mois avant d'en avoir besoin. Le délai moyen est de 65 jours. Mais pourquoi un allongement soudain ? En cause, le COVID oui encore... Près d'un million de cartes d'identités n'ont pas été renouvelées en 2020 en raison des confinements. Des cartes périmées pour des démarches administratives ou des voyages décalés, qui ont repris lors de la sortie progressive de la pandémie. Les usagers ayant reporté ce renouvellement, ont créé un effet cascade. Les protocoles sanitaires mis en place demandaient un rallongement des durées de rendez-vous, donc une diminution du nombre et par conséquent un rallongement des délais. Enfin, la nouvelle forme de la carte d'identité a suscité un certain engouement, effet de mode peut-être. N'oublions pas que

le BREXIT exige dorénavant des Européens qu'ils présentent un passeport pour entrer au Royaume-Uni. Enfin, la prolongation tolérée de 5 ans des cartes d'identité périmées arrive à échéance pour les premières cartes concernées (2006 à 2014).

Malgré cette tension, sachez que la mairie de Vallet propose plus de créneaux que la moyenne portant ainsi à une centaine de demandes par semaine, que tout est mis en œuvre pour faciliter vos démarches et réduire le délai d'attente. Oui, les rendez-vous ne se prennent plus par téléphone, les sollicitations étant en forte croissance, elles perturbent le fonctionnement habituel au détriment des autres demandes.

Dans un souci de respect pour les agents qui travaillent nous appelons à du civisme de la part des utilisateurs. Les agents n'ont pas à subir d'agressions. Ils n'ont rien à voir avec les délais rallongés. Malheureusement dans la

majorité des cas, l'impatience vient du fait que la personne n'a pas anticipé le renouvellement de son titre d'identité et se trouve confrontée à un état d'urgence qui aurait pu être anticipé.

Des guichets supplémentaires ont été ouverts pour désengorger les mairies. Tentez si nécessaire de prendre rendez-vous dans d'autres villes car cette démarche n'est pas liée à votre lieu de résidence.

En attendant, les beaux jours se profilent, la période des examens aussi, alors vérifiez bien votre date de validité et tout se fera dans les temps.

## VALLET EN TRANSITION

Pas de tribune transmise pour cette édition.

## VALLET NOUVEL AIR

La culture bénévole est l'expression d'une identité collective mêlant l'appropriation des valeurs, de l'histoire, des contraintes, des habitudes à l'œuvre dans une association. Elle est donc unique et soumise à évolution.

La vitalité de la vie associative tient en sa diversité et ses bénévoles. Ces derniers sont essentiels, précieux. Sans bénévoles la vie associative n'existerait pas.

Le 4 février dernier, la nuit du sport, organisée

par l'Office Municipal des Sports, mettait à l'honneur seize bénévoles. Nous ne pouvons que nous réjouir qu'une telle soirée puisse exister. C'est un début.

Depuis plusieurs années, il existe un réel enjeu pour les dirigeants associatifs de rechercher, renouveler, fidéliser les bénévoles à l'heure où des changements sociétaux se confirment. Et le soutien doit venir de toutes et tous.

Il est de fait important de savoir encourager,

reconnaitre l'engagement et l'implication des bénévoles mais surtout les accompagner. Au-delà de l'expression des regrets formulée lors de la soirée – mais pas que –, il était inapproprié de qualifier de « meilleurs » les seuls clubs présents lors de cette soirée.

Le bénévolat n'est pas le résultat d'une volonté individuelle mais collective. Si tu critiques un bénévole, sois sûr d'être capable de le remplacer. Contact : valletnouvelair@gmail.com